



AZIMUT

Exploration Azimut Inc.

RAPPORT DE GESTION

Pour l'exercice financier terminé le 31 août 2008

Portée de l'analyse financière de la direction

Ce rapport de gestion constitue un supplément aux états financiers et complète ceux-ci en fournissant des informations contextuelles et prospectives qui ne se trouvent pas dans ces derniers. Certains énoncés compris dans cette analyse sont des énoncés prospectifs et reflètent les hypothèses actuelles de la Société en ce qui a trait à des événements futurs. Les énoncés prospectifs sous-tendent des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent des prévisions actuelles.

Profil corporatif et mission

Exploration Azimut inc. (« Azimut » ou la « Société ») est une société canadienne d'exploration minière cotée en bourse, spécialisée dans l'évaluation et le ciblage du potentiel minéral dans le but de découvrir des gisements majeurs. Azimut exerce ses activités d'exploration selon deux lignes directrices principales. Premièrement, la Société vise à optimiser les probabilités de découvertes en utilisant une méthode de ciblage d'avant-garde qui permet de réduire le risque de l'exploration. Deuxièmement, la Société réduit le risque d'affaires en développant des partenariats pour les projets générés avec sa méthode de ciblage. Ainsi, depuis sa réactivation en 2003, Azimut a conclu 21 ententes d'option sur ses propriétés et 3 ententes stratégiques. À ce jour, 16 de ces ententes sont actives.

La Société détient 47 propriétés d'exploration acquises en utilisant les résultats de ses évaluations régionales du potentiel minéral au Québec. Azimut détient un intérêt de 100 % dans toutes ses propriétés, à l'exception de la propriété Éléonore Sud, où la Société détient un intérêt de 33,33 %. Ces propriétés totalisent 27 637 claims et sont réparties de la façon suivante :

- Dans la région de la Baie d'Ungava :
 - 6 propriétés pour l'uranium (Rae Nord, Rae Sud, Lac Daniel, Kangiq, Rivière George Ouest et Tasirlaq)
- Dans la région du Centre du Québec :
 - 8 propriétés pour l'uranium (Minto Nord, Minto Sud, Minto Centre, Minto Ouest, Bienville Sud, Bienville Ouest, Baie d'Hudson et Kativik)

- Dans la région de la Baie-James :
 - 4 propriétés pour l'or dans le secteur Opinaca (Opinaca A et A Est; Opinaca B et B Nord; Éléonore Sud; et Opinaca D)
 - 1 propriété pour l'or (Wabamisk) et 1 propriété pour le chrome-platine-palladium (Eastmain Ouest) dans le secteur Eastmain
 - la propriété Comptoir pour l'or
 - 7 autres propriétés pour l'or
- Dans la région de la Côte-Nord :
 - le projet Grenium pour l'uranium, qui comprend 3 propriétés (Havre NW, Chevery et Augustin)
 - la propriété Havre Nord pour l'uranium, située au nord de la ville de Havre-Saint-Pierre
 - 13 propriétés pour le nickel

Les deux autres propriétés (une pour l'or, une pour le nickel) se trouvent à l'extérieur de ces régions. Par ailleurs, Azimut a aussi conclu une entente stratégique avec Channel Resources Ltd. (« Channel ») portant sur l'exploration minière en Équateur, Amérique du Sud.

La localisation des principales propriétés d'Azimut est indiquée sur la carte de la Province de Québec ci-jointe.

Performance globale

Résumé des activités du dernier trimestre et activités subséquentes

Juillet 2008

- Azimut et NWT Uranium Corp. (« NWT ») signent une entente pour résilier les ententes d'option accordées antérieurement par Azimut à NWT sur les propriétés Rae Nord et Lac Daniel.
- Azimut annonce une nouvelle découverte sur Rae Nord et les résultats encourageants d'AREVA sur la propriété CAGE.

Septembre 2008

- Azimut et Ressources Majescor Inc. (« Majescor ») définissent un potentiel uranifère régional sur Minto Ouest.
- Azimut délimite une grande zone radioactive sur la propriété Lac Daniel.
- Azimut et Everton Resources Inc. (« Everton ») communiquent les résultats du programme de forage sur Opinaca A et B.

Octobre 2008

- Azimut et NWT décident, d'un commun accord, de prolonger jusqu'au 6 novembre 2008 la date de clôture de la transaction pour résilier les ententes concernant les propriétés Rae Nord et Lac Daniel.
- Azimut diffuse une mise à jour des progrès réalisés en exploration sur ses projets.

Novembre 2008

- Azimut et NWT décident, d'un commun accord, de repousser jusqu'au 31 décembre 2008 la date de clôture de la transaction visant à résilier les ententes concernant les propriétés Rae Nord et Lac Daniel.

Décembre 2008

- Azimut annonce la clôture d'un financement privé sans courtier de 2 040 000 \$.

Nord-du-Québec

Azimut considère que le Nord-du-Québec a un fort potentiel pour des gisements d'uranium à fort tonnage associés à des roches intrusives dans un contexte de haut faciès métamorphique. Un exemple de ce type de gisement est Rössing en Namibie, l'une des plus grandes mines d'uranium au monde. Azimut a réalisé une évaluation du potentiel en uranium sur un territoire de 640 000 km² dans le nord du Québec, ce qui a permis de générer plusieurs cibles d'exploration.

Azimut a maintenant acquis plusieurs des cibles uranifères d'envergure qu'elle avait identifiées dans la Province de Québec. Les terrains ciblés couvrent certains secteurs des sous-provinces de Minto et Bienville et de la Province de Rae. Les propriétés sélectionnées présentent un fort potentiel pour l'uranium, suggéré par leur signature géochimique, leur association avec des granites d'anatexie et leur association spatiale avec des structures profondes. Le modèle d'exploration privilégié est celui d'un gisement à fort tonnage avec des minéralisations uranifères disséminées dans les roches intrusives et les roches encaissantes. Des concentrations secondaires proximales le long de failles fragiles ou ductiles-fragiles tardi- à post-intrusives sont également envisagées. Le contexte sur ces propriétés présente de fortes similitudes avec les caractéristiques de plusieurs sites uranifères importants au Québec et dans la *Central Mineral Belt* au Labrador, une région voisine reconnue pour son potentiel uranifère.

Les banques de données utilisées pour le ciblage comprennent les analyses géochimiques multi-élémentaires des sédiments de fonds de lacs ainsi que les données géophysiques, géologiques et de télédétection. Plusieurs cibles uranifères d'extension régionale et de forte intensité ont été identifiées et ensuite acquises par Azimut par désignation sur carte.

Dans le Nord-du-Québec, deux importants secteurs prospectifs se distinguent dans les régions de la Baie d'Ungava et du Centre du Québec (voir carte ci-jointe).

Région de la Baie d'Ungava

Azimut détient six propriétés dans la région de la Baie d'Ungava :

- Rae Nord : 1 853 claims pour une superficie totale de 827,0 km²; cette propriété faisait l'objet d'une entente d'option avec NWT. Le 5 juillet 2008, la Société et NWT ont signé une entente pour résilier les ententes d'option accordées antérieurement par la Société à NWT pour les propriétés Rae Nord et Lac Daniel.
- Lac Daniel : 972 claims pour une superficie totale de 440,2 km²; cette propriété faisait l'objet d'une entente d'option avec NWT (voir ci-dessus).
- Rae Sud : 2 854 claims pour une superficie totale de 1 314,9 km²; cette propriété fait l'objet d'une lettre d'entente avec Majescor.
- Kangiq : 1 743 claims pour une superficie totale de 788,2 km²; cette propriété fait l'objet d'une lettre d'entente avec Central Uranium Corporation (« Central Uranium », maintenant Ressources Abitex inc.; « Abitex »).
- Rivière George Ouest : 576 claims pour une superficie totale de 262,4 km².
- Tasirlaq : 774 claims pour une superficie totale de 352,0 km².

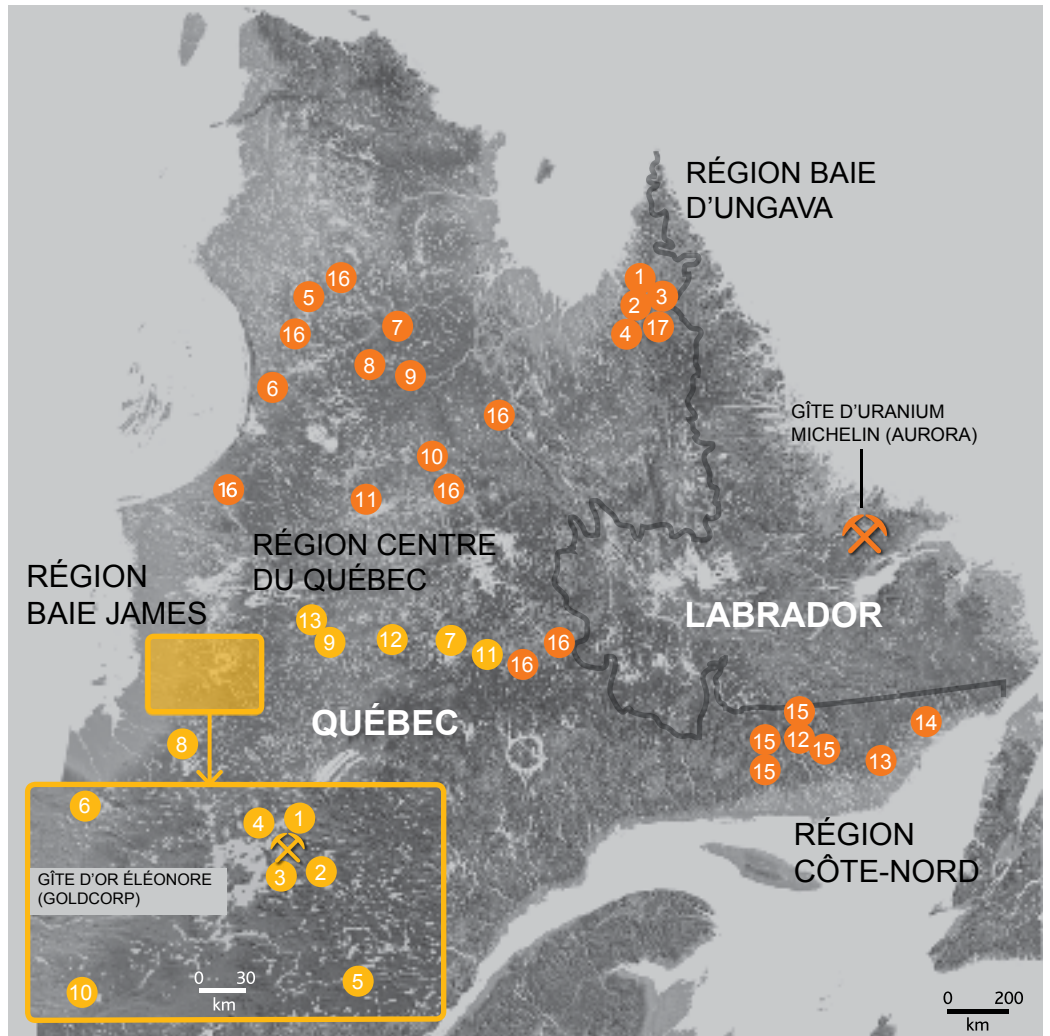
Ces propriétés sont situées dans un secteur de 80 × 220 km, où une autre société spécialisée dans l'uranium, AREVA, détient 5 093 claims. AREVA a annoncé la découverte de 14 zones minéralisées indiquant des teneurs jusqu'à 9,34 % U₃O₈, encaissées pour la plupart dans des métasédiments du Groupe du Lake Harbour. Dans un rapport déposé auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec en 2007, AREVA décrit le Groupe de Lake Harbour comme une « importante province uranothorifère ». Azimut est d'avis qu'avec ses six propriétés, elle contrôle une grande part des cibles uranifères significatives de la région. Certaines de ces cibles sont situées le long d'une zone de contact suivie sur 70 km entre les roches métasédimentaires protérozoïques du Groupe du Lake Harbour et le socle granité d'âge Archéen.

URANIUM

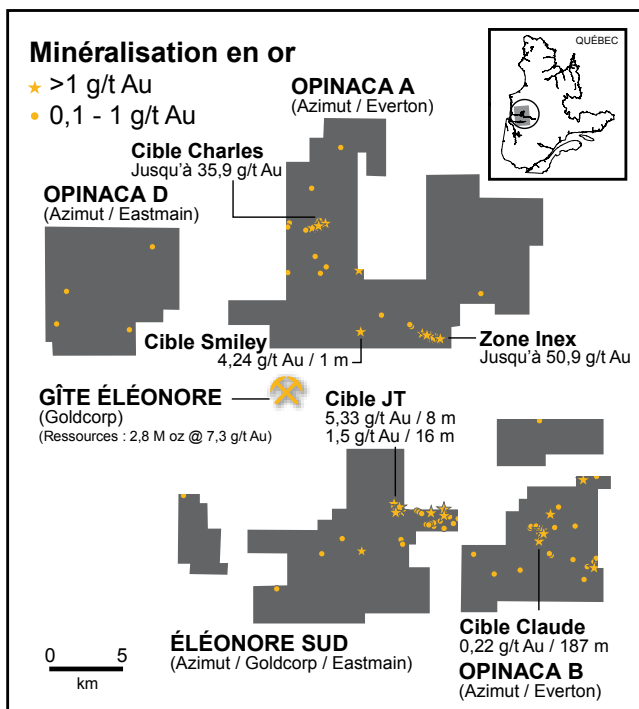
1. Rae Nord
2. Lac Daniel
3. Kangiq
4. Rae Sud
5. Minto Ouest
6. Baie d'Hudson
7. Minto Nord
8. Minto Centre
9. Minto Sud
10. Bienville Sud
11. Bienville Ouest
12. Havre NO
13. Chevery
14. Augustin
15. Havre Nord
16. Kativik
17. Tasirlaq

OR

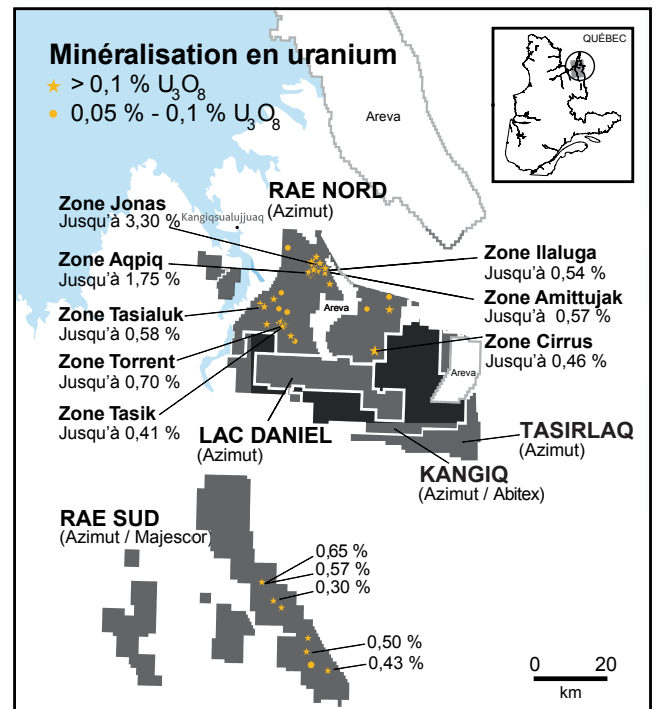
1. Opinaca A
2. Opinaca B
3. Éléonore Sud
4. Opinaca D
5. Wabamisk
6. Comptoir
7. Bellefond
8. Broadback
9. Goose
10. Mirabelli
11. Ronsart
12. Salomon
13. Masta



OR Région Baie James, Québec
Secteur du gîte aurifère Éléonore



URANIUM Région Baie d'Ungava, Québec
Découverte d'un nouveau district uranifère



Propriété Rae Nord

La propriété Rae Nord est localisée à l'est de la Baie d'Ungava dans le Nord-du-Québec, à environ 20 km de la côte et 160 km à l'est de la ville de Kuujuaq.

Il s'agit d'un projet d'exploration pour l'uranium. La propriété couvre une forte anomalie géochimique en uranium dans les sédiments de fonds de lacs. Le contexte géologique y est favorable à la présence de gisements d'uranium liés à des intrusions et des roches encaissantes (présence d'intrusifs felsiques, de pegmatites, de gneiss leucocrates et de métasédiments).

En 2006, le programme d'exploration effectué sur la propriété comprenait un levé détaillé de sédiments de fonds de lacs, de la prospection et un levé radiométrique hélicopté. La prospection a permis d'identifier 10 indices uranifères distincts. Le levé radiométrique a identifié sur la propriétés 14 anomalies prioritaires de longueur au moins kilométrique, démontrant ainsi un fort potentiel d'exploration à l'échelle du projet.

Sept zones minéralisées distinctes avec une extension latérale importante ont été découvertes dans le cadre des travaux de prospection en surface effectués en 2006 et 2007. Les résultats d'analyse obtenus jusqu'à présent pour 825 échantillons choisis de roches démontrent clairement le potentiel uranifère de la propriété Rae Nord, particulièrement dans les secteurs suivants :

- Zone Aqqiq (extension de 1 km) : teneurs jusqu'à 1,75 % U_3O_8
- Zone Jonas (extension de 0,7 km) : teneurs jusqu'à 3,30 % U_3O_8
- Zone Ilaluga (extension de 1,1 km) : teneurs jusqu'à 0,24 % U_3O_8
- Zone Amittujaq (extension de 3,5 km; anciennement la zone Rae-1) : teneurs jusqu'à 0,57 % U_3O_8
- Zone Tasialuk (extension de 1 km) : teneurs jusqu'à 0,58 % U_3O_8
- Zone Tasik (extension de 0,9 km) : teneurs jusqu'à 0,89 % U_3O_8
- Zone Torrent (extension de 1,7 km) : teneurs jusqu'à 0,52 % U_3O_8

La minéralisation uranifère est encaissée dans des pegmatites granitiques et des roches gneissiques. La présence d'uraninite, un minéral uranifère d'où l'uranium est facilement récupérable, a été confirmée par microsonde électronique.

Les résultats d'échantillonnage de roches en surface, les levés radiométriques au sol, ainsi que les données géologiques et structurales suggèrent que les zones minéralisées ont une continuité latérale et en profondeur significative. Un programme de forage restreint (8 sondages totalisant 562 m) a été effectué en septembre 2007, avant de recevoir les résultats des échantillons de roches en surface. Suite la réception de ces résultats, Azimut est d'avis que d'importantes cibles en surface restent non vérifiées par forages. Les résultats de la campagne de forage comprennent des teneurs de 220 ppm U_3O_8 sur 6,0 m (sondage NR 07-02), 170 ppm U_3O_8 sur 6,5 m (sondage NR 07-03), et 410 ppm U_3O_8 sur 2,5 m (sondage NR 07-05).

Le 5 juillet 2008, la Société et NWT ont signé une entente pour résilier les ententes d'option accordées antérieurement par la Société à NWT sur les propriétés Rae Nord et Lac Daniel. L'entente de résiliation prévoit que la Société devra verser un paiement en espèces dans un délai de 90 jours (qui a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2008) à NWT de 4 000 000 \$ et émettre 1 100 000 d'actions ordinaires de la Société à NWT. Dans l'éventualité où Azimut ne pourrait satisfaire à ces conditions, l'entente de résiliation ne sera plus effective et les ententes d'options actuelles resteront valides et en vigueur.

Azimut a réalisé un programme d'exploration en 2008 basé sur les résultats encourageants des programmes de 2006 et 2007. Les travaux comprenaient un important programme de suivi par prospection avec échantillonnage de roches et levés radiométriques au sol. Azimut a délimité la Zone Cirrus sur une distance de 2,4 km de long par 100 à 250 m de large lors de travaux de prospection en surface. Le coût des travaux réalisés en 2008 est évalué à 1,07 million \$. Les résultats sont attendus.

Propriété Lac Daniel

La propriété Lac Daniel, adjacente à Rae Nord, a fait l'objet d'un levé géophysique hélicopté en 2007 couvrant l'ensemble de la propriété. Les résultats indiquent la présence de plusieurs cibles radioactives de qualité. Le court programme de reconnaissance de terrain effectué l'an dernier avait déjà permis de confirmer la présence de minéralisation en uranium, avec la découverte d'un premier indice avec des teneurs atteignant 0,65 % U_3O_8 . Le programme d'exploration 2008 géré par Azimut consistait principalement en des travaux de prospection détaillée et de courts forages préliminaires. Azimut a reconnu la Zone Puqila par prospection de surface et qui s'étend selon une enveloppe prospective de 6 km de long par 200 à 500 m de large. Le coût des travaux réalisés en 2008 est évalué à 0,45 million \$. Les résultats sont attendus.

Propriété Rae Sud

La propriété Rae Sud est située à l'est de la Baie d'Ungava dans le Nord-du-Québec, à environ 130 km au sud-est de la ville de Kuujuaq. Au moins 12 cibles bien définies d'une longueur cumulative de 56 km ont été identifiées. Ces cibles se trouvent dans trois secteurs qui forment un corridor prospectif d'au moins 30 km de long. Les faciès minéralisés sont des dykes pegmatitiques et des gneiss granitiques généralement concordants à la foliation régionale.

Les résultats d'analyse de 128 échantillons de roches comprennent :

- 37 échantillons avec des teneurs supérieures à 0,05 % U_3O_8 , dont 18 échantillons à plus de 0,1 % U_3O_8 ;
- 57 échantillons avec des teneurs entre 0,01 % et 0,05 % U_3O_8 ;
- 34 échantillons avec des teneurs inférieures à 0,01 % U_3O_8 .

Compte tenu des résultats obtenus en 2007, un programme de suivi détaillé a été entrepris à l'été 2008. Les résultats d'analyse pour les travaux de prospection et de forage préliminaire réalisés en 2008 sont attendus prochainement.

Propriété Kangiq

La propriété Kangiq est adjacente aux propriétés Rae Nord et Lac Daniel d'Azimut ainsi qu'à un bloc de claims détenu par AREVA. Sur Kangiq, un levé de spectrométrie et magnétométrie hélicopté totalisant 1 932 km de lignes réalisé en 2007 a permis de délimiter cinq cibles uranifères marquées sur une distance cumulative de 18 km. Un autre levé de 3 048 km de lignes a été réalisé à l'été 2008 pour couvrir le reste de la propriété, suivi par un programme de prospection. Les résultats de 472 échantillons de sédiments de fonds de lacs prélevés l'été dernier montrent une forte corrélation spatiale avec les cibles uranifères identifiées lors du levé hélicopté.

Les résultats obtenus jusqu'à présent sur Rae Nord, sur les propriétés Lac Daniel, Kangiq et Rae Sud, en plus des découvertes d'AREVA sur leur projet CAGE, tendent à démontrer que la partie est de la région de la Baie d'Ungava a le potentiel pour devenir un nouveau district uranifère au Canada.

Les dépenses totales engagées en exploration en 2008 sur les propriétés d'Azimut dans la région de la Baie d'Ungava sont évaluées à 3,89 millions \$.

Région du Centre du Québec

Azimut détient huit propriétés dans la région du Centre du Québec :

- Minto Nord : 2 272 claims pour une superficie totale de 1 040,5 km²; cette propriété fait l'objet d'une lettre d'entente avec Rukwa Uranium Ltd (« Rukwa »);
- Minto Sud : 1 609 claims pour une superficie totale de 751,3 km²; cette propriété fait l'objet d'une lettre d'entente avec Rukwa;
- Minto Centre : 1 146 claims pour une superficie totale de 535,3 km²; cette propriété fait l'objet d'une lettre d'entente avec Abitex;
- Bienville Sud : 1 929 claims pour une superficie totale de 935,1 km²; cette propriété fait l'objet d'une lettre d'entente avec Abitex;

- Minto Ouest : 952 claims pour une superficie totale de 431,7 km²; cette propriété fait l'objet d'une lettre d'entente avec Majescor;
- Bienville Ouest : 288 claims pour une superficie totale de 141,7 km²; cette propriété fait l'objet d'une lettre d'entente avec Channel;
- Baie d'Hudson : 661 claims pour une superficie totale de 311,8 km²; cette propriété fait l'objet d'une lettre d'entente avec Silver Spruce Resources Inc. (« Silver Spruce »);
- Kativik : 1 861 claims pour une superficie totale de 899,9 km²; cette propriété fait l'objet d'une lettre d'entente avec Ressources Kativik Inc. (« Kativik »).

Les quatre propriétés Minto et la propriété Bienville Sud sont alignées le long d'une anomalie en uranium d'extension régionale détectée dans les sédiments de fonds de lacs, définie par Azimut comme le « Linéament uranifère du Centre du Québec ». Ce domaine géochimique orienté nord-sud s'étend sur 350 km de long par 10 à 30 km de large et est corrélé avec des intrusions tardi-archéennes et des structures crustales. Les propriétés Kativik et Bienville Ouest sont également caractérisées par la présence de fortes anomalies en uranium dans les sédiments de fonds de lacs ainsi que d'autres paramètres géochimiques, géophysiques, géologiques et structuraux favorables. Peu de travaux d'exploration ont été réalisés jusqu'à présent dans le secteur, cependant de fortes indications existent sur son potentiel en uranium. Le gîte de Dieter Lake, détenu par Fission Energy et situé 40 km à l'est de la propriété Bienville Sud, est encaissé dans des sédiments paléoprotérozoïques et renferme des ressources présumées de 11 000 tonnes U₃O₈ @ 0,063 % U₃O₈ selon une estimation publiée en 2007.

Sur la propriété Minto Ouest, 71 cibles prioritaires pour l'uranium ont été délimitées grâce aux données d'un levé géophysique hélicoptéré. Ces cibles forment 17 secteurs d'intérêt distincts d'échelle kilométrique. Les résultats d'analyse pour les 55 échantillons choisis de roches prélevés en 2008 sont les suivants :

- 19 échantillons avec des valeurs supérieures à 0,05 % U₃O₈, incluant 10 échantillons à plus de 0,1 % U₃O₈. Les meilleures valeurs sont de 0,90 % U₃O₈ en affleurement et 0,32 % U₃O₈, 0,28 % U₃O₈, 0,25 % U₃O₈ et 0,15 % U₃O₈ dans des blocs erratiques;
- 17 échantillons avec des valeurs entre 0,01 % et 0,05 % U₃O₈;
- 19 échantillons avec des valeurs de moins de 0,01 % U₃O₈.

Les résultats d'exploration obtenus jusqu'à présent confirment le fort potentiel uranifère des propriétés d'Azimut dans cette région et permettent de valider la stratégie de ciblage de la Société. Les résultats issus des différents travaux réalisés lors du programme d'exploration 2008 continueront d'être communiqués au cours des prochains mois.

Les dépenses totales engagées en exploration en 2008 sur les propriétés d'Azimut dans la région du Centre du Québec sont évaluées à 4,76 millions \$.

Région de la Baie-James – secteur Opinaca

Le secteur Opinaca est situé au nord-est du réservoir Opinaca dans la région de la Baie-James, à 320 km de Matagami ou de Chibougamau. On y retrouve les roches volcano-plutoniques de la Sous-province de La Grande et les roches métasédimentaires de la Sous-province d'Opinaca. Des séquences métasédimentaires conglomératiques reposent en discordance sur les volcanites mafiques au sommet de la stratigraphie de La Grande. Le niveau de métamorphisme augmente progressivement de la Sous-province de La Grande vers la Sous-province d'Opinaca. Le contexte structural du secteur semble caractérisé par la présence d'au moins trois générations de structures.

En 2004, Mines d'or Virginia inc. a découvert et défini en surface et en forage l'important gîte aurifère Roberto sur la propriété Éléonore, sur une distance latérale d'environ 1 900 m et jusqu'à une profondeur de plus de 1 100 m. Goldcorp a par la suite acquis le projet Éléonore et a entrepris une étude de faisabilité. Dans son rapport du troisième trimestre daté du 30 septembre 2008, Goldcorp a annoncé des ressources aurifères

indiquées de 2,5 millions d'onces à une teneur moyenne de 7,2 g/t Au et des ressources aurifères présumées de 1,2 million d'onces à une teneur moyenne de 6,6 g/t Au. La société a également déclaré que des forages présentant des résultats avec des teneurs élevées sont situés à l'extérieur des ressources définies ce qui indique un grand potentiel d'expansion à Éléonore. Le gîte Roberto est situé près du contact entre les roches volcano-plutoniques de la Sous-province de La Grande et les roches métasédimentaires de la Sous-province d'Opinaca. La minéralisation aurifère est de type disséminé associée à des roches métasédimentaires avec une altération pénétrative en microcline, quartz et tourmaline. Les zones minéralisées semblent associées à une structure majeure.

Avant et après la découverte de Roberto, Azimut a acquis des positions de terrain importantes et figure maintenant parmi les principaux détenteurs de terrains dans le secteur. Le contexte géologique sur les propriétés d'Azimut est comparable au contexte de la propriété Éléonore qui renferme la découverte Roberto. Les blocs de claims d'Azimut forment quatre propriétés :

Entente avec Everton – deux propriétés :

- Opinaca A et A Est 497 claims pour une superficie totale de 258,8 km²
- Opinaca B et B Nord 220 claims pour une superficie totale de 115,1 km²

Entente avec Eastmain Resources Inc. (« Eastmain ») :

- Opinaca D 188 claims pour une superficie totale de 98,0 km²

Entente tripartite avec Eastmain et Goldcorp pour la propriété Éléonore Sud :

- Éléonore Sud 282 claims pour une superficie totale de 147,6 km² (incluant les 166 claims de la propriété Opinaca C faisant l'objet antérieurement d'une entente avec Eastmain)

Ces blocs de claims ont été acquis à partir de novembre 2003 par ciblage provenant d'une modélisation régionale du potentiel en or effectuée par Azimut à l'échelle de la région de la Baie-James.

Opinaca Blocs A, A Est, B, B Nord

Les résultats de prospection de surface reçus en fin d'année 2005 mettent en évidence, dans un secteur du Bloc A, la présence d'indices aurifères sur une extension latérale de 1,7 km, décrit maintenant comme la Zone Inex. Les travaux de suivi réalisés par Everton en 2006 comprenaient la collecte de 1 552 échantillons de sols, un levé de polarisation provoquée (P.P.) au sol totalisant 31,5 km de lignes et un programme de forage totalisant 632 m en six sondages pour vérifier certaines cibles le long de cette zone. Ces travaux ont démontré une forte corrélation entre les anomalies de P.P., les anomalies d'or dans les sols et les affleurements minéralisés en or, où des valeurs jusqu'à 50,9 g/t Au ont été obtenues. Les sondages confirment que les anomalies de P.P. correspondent à des horizons riches en biotite contenant jusqu'à 5 % de pyrite-pyrrhotite dans des roches métasédimentaires. La minéralisation est aussi associée localement à des bandes silicifiées riches en grenat. Quelques grains d'or visible ont été observés dans les carottes de forage. Les meilleurs résultats ont été obtenus dans le sondage OP-06-03 avec une valeur de 1,5 g/t Au sur 4,0 m.

Au cours de l'été 2007, des travaux de suivi par prospection ont mené à la découverte de la cible Charles, dans la partie centrale d'Opinaca A. Cette zone forme un corridor d'une longueur de 1,3 km. Everton a prélevé 161 échantillons de roches en surface dans ce secteur, obtenant des valeurs aurifères jusqu'à 35,9 g/t Au. Les cibles Charles et Smiley (où des anomalies de P.P. et de sols coïncidentes ont été définies) ont fait l'objet de forages. Au total, 11 sondages totalisant 1 248 m ont été complétés sur le Bloc A. Tous les sondages ont recoupé des roches métasédimentaires altérées avec des quantités variables de minéralisation en sulfures. La plus récente interprétation de la cible Charles suggère une possibilité d'extension vers le sud. Les meilleurs résultats ont été obtenus dans le sondage AC-07-01, avec une teneur de 0,8 g/t Au sur 9,0 m, incluant 2,7 g/t Au sur 2,0 m.

Les travaux antérieurs sur le Bloc B de la propriété Opinaca ont révélé la présence d'un système aurifère majeur selon un corridor orienté NE-SO avec de possibles extensions sur au moins 11 km de longueur. La cible Claude

est positionnée au milieu de ce corridor. L'indice Manuel d'Everton (12,0 g/t Au sur 4,6 m en rainure) est situé 8 km au nord-est de la cible Claude. La propriété Éléonore Sud, où un fort potentiel aurifère est aussi reconnu (voir ci-dessous), est située environ 9 km à l'ouest de la cible Claude.

Au cours de l'hiver 2007, un programme de forage au diamant totalisant 2 142 m en neuf sondages a été réalisé sur la cible Claude sur Opinaca B, dans le but de vérifier les extensions d'une zone minéralisée identifiée dans le premier sondage exploratoire OP-06-07. Les résultats d'analyse de ce premier sondage avaient révélé une teneur de 221 ppb Au sur un intervalle de 186,5 m, incluant 21,5 m à 1,0 g/t Au, dans une zone d'altération siliceuse minéralisée en arsénopyrite. Les extensions des roches recoupées dans le sondage OP-06-07 ont maintenant été vérifiées sur une distance latérale de 350 m jusqu'à une profondeur moyenne de 100 m.

Les neuf sondages ont recoupé plusieurs zones d'altération intense allant de quelques mètres à 20 m d'épaisseur. Ces zones sont caractérisées par une forte altération en silice et une faible teneur en sulfures, démontrant un contexte d'altération sur la cible Claude comparable à celui du gîte Roberto détenu par Goldcorp. Six des neuf sondages ont recoupé de la minéralisation aurifère sur des intervalles d'au moins 1 m. Le dernier sondage, OP-07-20, avait pour but de vérifier la cible Claude jusqu'à une profondeur verticale de 200 m. Les résultats sont encourageants, compte tenu de la présence d'une très forte altération et d'or visible en deux endroits différents.

Au cours de l'été 2007, plusieurs échantillons de roches ont été prélevés le long du corridor Claude-Manuel sur une distance latérale de 3 km, incluant une nouvelle zone minéralisée parallèle à la bordure nord de la cible Claude principale, et indiquent des valeurs aurifères significatives atteignant 6,1 g/t Au. La minéralisation renferme jusqu'à 5 % de pyrite et est associée à des roches métasédimentaires silicifiées et chloritisées recoupées de veines de quartz et de pegmatite. Trois forages ont été complétés (402 m) mais aucun résultat significatif n'a été obtenu.

Au cours de l'hiver 2008, Everton a complété les travaux suivants :

- Des levés géophysiques, dont un levé de polarisation provoquée (P.P.) et un levé magnétique au sol totalisant 160 km de lignes;
- Une campagne de forage de 1 600 m basée sur les résultats des levés géophysiques (sur Opinaca A : les cibles Charles, Smiley et Lola; sur Opinaca B : la cible Dominic).

Les résultats obtenus comprennent notamment des teneurs de 4,2 g/t Au sur 1 m et 0,4 g/t Au sur 1 m dans le sondage OS-08-04A sur la cible Smiley sur Opinaca A, et 0,6 g/t Au sur 0,3 m et 0,6 g/t Au sur 1,2 m dans le sondage DB-08-01 sur la cible Dominic sur Opinaca B. Azimut et son partenaire Everton s'affairent à intégrer les nouveaux résultats à la banque de données régionales de façon à préparer la prochaine campagne d'exploration sur Opinaca A et B.

Éléonore Sud et Opinaca D

La propriété Éléonore Sud inclut la propriété Opinaca C qui fait maintenant partie de l'entente tripartite avec Eastmain et Goldcorp. Au cours des saisons de terrain 2006 et 2007, Eastmain, à titre d'opérateur du projet, a réalisé d'importants travaux de prospection, des levés géophysiques ainsi que plusieurs tranchées.

Des échantillons en rainures ont été prélevés dans 35 tranchées; au total, 5 063 échantillons d'un mètre ont été prélevés. Les résultats les plus significatifs, soit 5,3 g/t Au sur 8 m, proviennent d'une section minéralisée échantillonnée en rainures dans le secteur de la cible JT. Cette cible se trouve dans des roches sédimentaires altérées riches en sulfures, comparables aux roches sédimentaires minéralisées qui encaissent le gîte Roberto de Goldcorp, à 12 km au nord-ouest.

Sur la propriété Éléonore Sud, plusieurs anomalies en or et en arsenic ont été identifiées dans les sols avec une extension plurikilométrique, formant un corridor qui traverse la propriété. En 2006 et 2007, des levés de P.P. ont été effectués, notamment 194 km de lignes par la méthode gradient et 49 km de lignes par la méthode dipôle-dipôle. Basé sur les résultats des tranchées, des levés de sols et des levés de P.P., une première phase de forage

totalisant 3 250 m a été complétée au début de 2008 avec un budget de 1,1 million \$, dans le but de vérifier plusieurs cibles prioritaires. Des roches métasédimentaires altérées et minéralisées ont été recoupées dans le secteur de la cible JT. Les résultats sont attendus prochainement.

Goldcorp a exercé son droit d'augmenter sa participation de 6,67 % pour une participation totale de 40 % dans le projet en coentreprise Éléonore Sud. Pour acquérir la participation additionnelle, Goldcorp, par le biais de sa filiale Mines Opinaca Ltée (« Mines Opinaca »), doit financer un minimum de 500 000 \$ en travaux d'exploration, verser des paiements d'option à Azimut et réaliser une étude de faisabilité bancaire d'ici juin 2015. Eastmain demeurera gérant des travaux sur le projet, jusqu'à ce que Goldcorp choisisse d'exercer son droit de devenir gérant des travaux. Si Mines Opinaca remplit ses obligations d'acquisition, alors le projet Éléonore Sud sera détenu à 40 % par Goldcorp (Mines Opinaca), 30 % par Azimut, et 30 % par Eastmain.

Sur la propriété Opinaca D, des travaux de cartographie géologique et de prospection de reconnaissance ont été réalisés pour vérifier plusieurs cibles d'exploration définies lors du levé VTEM et/ou par la présence d'anomalies géochimiques dans les sols. Les levés pédogéochimiques ont permis de confirmer un vaste corridor anomal en or, arsenic et antimoine, associé à une bande de paragneiss à biotite dans la partie occidentale de la propriété. Cette bande renferme les plus hautes valeurs obtenues pour l'or (7 320 ppb Au), l'arsenic (447 ppm As) et l'antimoine (2,3 ppm Sb). Ces valeurs maximales proviennent d'échantillons prélevés dans la partie sud de la bande de paragneiss à biotite. De fortes anomalies en or-arsenic-antimoine dans les sols restent à vérifier.

Région de la Baie-James – secteur Eastmain

Le secteur Eastmain (propriétés Wabamisk et Eastmain Ouest) est situé dans la région de la Baie-James, à 290 km au nord de Chibougamau, et est situé près du contact entre les sous-provinces d'Opinaca (métasédimentaire) et de La Grande (volcano-plutonique). On y retrouve principalement des paragneiss, des basaltes et des intrusions granitiques. Les propriétés d'Azimut sont constituées d'un bloc de claims chacune :

- Eastmain Ouest 167 claims pour une superficie totale de 88,6 km²
- Wabamisk 755 claims pour une superficie totale de 399,5 km²

Ces propriétés ont été acquises à partir de novembre 2003 par ciblage provenant d'une modélisation régionale du potentiel en or effectuée par Azimut à l'échelle de la région de la Baie-James.

Eastmain Ouest

Les travaux d'exploration réalisés sur la propriété Eastmain Ouest par IAMGOLD durant l'été 2005 ont permis de confirmer la présence d'anomalies géochimiques en or et d'une série de conducteurs électromagnétiques dans le secteur nord de la propriété.

IAMGOLD a effectué en 2006 des travaux comprenant des levés géophysiques au sol, de la prospection (84 échantillons de roche), de la cartographie géologique détaillée et de l'échantillonnage de till et de blocs. Ces travaux ont permis de découvrir une importante minéralisation en chrome, platine et palladium, associée avec un filon-couche ultramafique. Le filon-couche aurait une extension latérale d'au moins 4 km et une épaisseur de 500 m. Les meilleurs résultats provenant d'échantillons choisis en surface sont de 18,5 % Cr, 0,44 g/t Pd et 0,1 g/t Pt (échantillon F-266111). Les meilleures teneurs en nickel proviennent de deux échantillons qui ont titré chacun 0,24 % Ni (F-266103 et F-266104). Le potentiel en Cr-Pt-Pd-Ni de la propriété demeure largement inexploré et constitue maintenant une cible prioritaire, en plus du potentiel aurifère identifié au départ.

IAMGOLD a mis fin en 2007 à l'entente d'option concernant cette propriété, suite à sa décision de cesser ses activités d'exploration régionale au Québec. Azimut révisé présentement ses plans pour la propriété Eastmain Ouest.

Wabamisk

Un grand synclinal orienté est-ouest traverse la propriété Wabamisk. Des failles locales et régionales de direction nord-ouest et nord-est sont également présentes. La propriété est couverte en grande partie par une très forte anomalie en arsenic, associée à la présence de roches métasédimentaires. Le contexte géologique et la signature géochimique sont tous deux comparables au contexte de la propriété Éléonore renfermant le gîte de Roberto.

Les résultats des travaux effectués par Goldcorp durant l'année 2005 ont permis d'identifier plusieurs cibles aurifères significatives sur la propriété Wabamisk. La plupart des indices aurifères historiques de la région se trouvent dans ces zones cibles.

Ces cibles ont clairement des extensions latérales de plusieurs kilomètres et sont, jusqu'à présent, sous-explorées. Quatre nouveaux indices aurifères affleurants ont été découverts par prospection au cours de traverses de reconnaissance espacées de 2 km. Un indice, rapportant 8,2 g/t Au, est encaissé dans des roches métasédimentaires. Ce contexte géologique souligne le potentiel de la propriété Wabamisk pour des gîtes aurifères associés aux roches métasédimentaires.

Les résultats du levé de géochimie de sols réalisé en 2006, qui comportait 2 644 échantillons prélevés dans un secteur de 2,5 × 11,5 km, indiquent la présence de plusieurs fortes anomalies en arsenic et antimoine d'extension plurikilométrique. Les travaux de suivi effectués en 2007 comprenant de la prospection, de la cartographie géologique, de l'échantillonnage de sols (1 904 échantillons) et de l'échantillonnage de roches (108 échantillons) ont permis d'étendre et de mieux circonscrire les cibles d'exploration aurifère.

À Wabamisk, un programme d'exploration de 1,1 million \$ est présentement en cours sous la supervision de Goldcorp.

Région de la Baie-James – Propriété Comptoir

La propriété Comptoir est située dans la région de la Baie-James, à 330 km au nord de Matagami.

À l'instar des autres propriétés d'Azimut dans la région, la propriété Comptoir se situe le long du contact entre les sous-provinces d'Opinaca (métasédimentaire) et de La Grande (volcano-plutonique). On y retrouve principalement des paragneiss, des amphibolites et des intrusions tardives de granodiorite et de granite.

Il s'agit d'un projet d'exploration pour l'or. Ce bloc de claims a été acquis à partir de juillet 2005 par ciblage provenant d'une modélisation régionale du potentiel en or effectuée par Azimut à l'échelle de la région de la Baie-James.

IAMGOLD a effectué en 2006 un programme d'exploration comprenant des levés géochimiques (138 échantillons de sédiments de fonds de lacs), de la prospection (124 échantillons de roche) et de l'échantillonnage de till. Plusieurs cibles aurifères de premier ordre sont caractérisées par des teneurs atteignant 10 g/t Au dans les tills associées à des anomalies en arsenic dans les sédiments de fonds de lacs. Ces cibles sont spatialement associées à des structures régionales.

IAMGOLD a résilié la convention d'option portant sur la propriété en 2007, suite à sa décision de cesser ses activités d'exploration régionale au Québec. Azimut révisé actuellement ses plans pour la propriété Comptoir.

Des programmes d'exploration ont été réalisés sur les propriétés aurifères dans la région de la Baie-James au cours de 2008, avec un budget total de 3,25 millions \$, financé par les partenaires d'Azimut.

Région de la Côte-Nord

Les propriétés pour l'uranium détenues par Azimut dans la région de la Côte-Nord totalisent 703 claims, dont trois propriétés totalisant 494 claims initialement regroupés dans le projet Grenium et qui forment maintenant les propriétés Augustin, Chevery et Havre NW. De plus, Ressources d'Arianne inc. (« Arianne ») explore la propriété Havre Nord (209 claims en quatre blocs), en vertu d'une entente d'option avec Azimut. À l'extérieur des terrains détenus par Azimut mais dans la même région, une minéralisation en uranium a été identifiée dans le secteur de Baie-Johan-Beetz le long des rives du Golfe Saint-Laurent (ressources historiques évaluées à 93 millions de tonnes à 0,025 % U_3O_8 et 0,025 % Y; tel que cité dans un rapport technique daté du 31 mai 2006 et déposé sur SEDAR dans le profil d'Uracan Resources Ltd. (« Uracan »)). Le 7 juillet 2008, Uracan a annoncé une estimation de ressources présumées pour la zone Double S de 74 millions de tonnes à 0,012 % U_3O_8 en utilisant un seuil de coupure de 0,009 % U_3O_8 . Les principaux résultats d'exploration obtenus sur les propriétés d'Azimut au cours des programmes d'exploration de 2006 et 2007 ont permis de valider la stratégie de ciblage régional de la Société et comportent notamment :

- Grenium: un levé détaillé de sédiments de fonds de lacs a confirmé la présence d'importantes concentrations d'uranium dans les sédiments de fonds de lacs, avec des teneurs atteignant 1 310 ppm U. Un levé hélicoptéré a également identifié plusieurs fortes anomalies en uranium d'extension kilométrique. Des travaux de suivi par prospection ont mené à la découverte de plusieurs zones radioactives qui ont été échantillonnées, avec des teneurs à l'analyse jusqu'à 0,33 % U_3O_8 .
- Havre Nord: des travaux de prospection en surface ont permis d'identifier une pegmatite à pendage sub-horizontale qui présente une épaisseur moyenne de 5 m avec des teneurs atteignant 0,43 % U_3O_8 , plus de 4 % ÉTR, ainsi que de fortes valeurs en gallium, yttrium, niobium et zirconium. Cet indice coïncide avec une forte anomalie hélicoptérée en uranium de 1 × 5 km. Arianne a réalisé un programme de prospection totalisant 0,11 million \$ au cours de l'été 2008, mais aucun résultat additionnel significatif n'a été obtenu.

Azimut révisé présentement ses plans pour les propriétés dans la région de la Côte-Nord.

Région de la Côte-Nord – Propriétés pour le nickel

En novembre 2006, Azimut et Kennecott (une filiale du Groupe Rio Tinto) ont signé une entente concernant la recherche de gisements de nickel au Québec. L'entente prévoyait la remise d'un rapport de ciblage à Kennecott, couvrant un secteur de 222 000 km² dans la Province géologique du Grenville, région de la Côte-Nord, dans le but d'identifier des cibles de grande qualité pour le nickel. Dans le cadre de cette alliance, Azimut a acquis 13 propriétés pour le nickel totalisant 1 896 claims en 14 blocs de claims pour une superficie totale de 1 010 km². Kennecott a procédé à une évaluation au cours de l'été 2007 dans le but de confirmer et sélectionner des cibles de nickel. En raison d'une révision de sa stratégie, Kennecott a décidé de ne pas poursuivre ses activités d'exploration pour le nickel dans la région de la Côte-Nord en 2008.

Équateur – Alliance stratégique avec Channel

Dans le cadre d'une alliance stratégique d'exploration minérale en Équateur, Amérique du Sud, Azimut a réalisé une évaluation du potentiel minéral à l'échelle du pays dans le but d'identifier des cibles d'exploration majeures et ainsi aider Channel à constituer un portefeuille de projets qui présenteraient le meilleur potentiel pour des gisements de grande envergure. Plusieurs secteurs d'intérêt ont été définis et sont présentement passés en revue par Channel. Le 25 septembre 2008, la Société a de nouveau accepté de reporter de six mois certaines dates butoirs stipulées dans l'entente.

Modélisation régionale et génération de projets

Azimut continue ses travaux de modélisation du potentiel minéral dans différentes régions du Québec, dans le but de générer de nouveaux projets, plus particulièrement pour l'or, le nickel et l'uranium. Des opportunités dans d'autres régions ou pour d'autres substances sont également considérées.

Perspectives

Les 16 programmes d'exploration qui ont été réalisés en 2008 sont inclus dans le tableau ci-dessous.

Propriété		Travaux en 2008	Dépenses estimées pour l'année civile 2008 (millions \$)
Rae Nord	Uranium	Par Azimut	1,07
Lac Daniel	Uranium	Par Azimut	0,45
Rae Sud	Uranium	Par le partenaire	1,41
Kangiq	Uranium	Par le partenaire	0,96
Minto Nord	Uranium	Par le partenaire	0,99
Minto Sud	Uranium	Par le partenaire	0,97
Minto Ouest	Uranium	Par le partenaire	0,39
Baie d'Hudson	Uranium	Par le partenaire	0,36
Minto Centre	Uranium	Par le partenaire	0,71
Bienville Sud	Uranium	Par le partenaire	0,36
Bienville Ouest	Uranium	Par le partenaire	0,09
Kativik	Uranium	Par le partenaire	0,89
Opinaca A et A Est			
Opinaca B et B Nord	Or	Par le partenaire	1,05
Éléonore Sud	Or	Par le partenaire	1,10
Wabamisk	Or	Par le partenaire	1,10
Havre Nord	Uranium	Par le partenaire	0,11
Total			12,01

2008 (année civile)

Les dépenses totales financées par les partenaires s'élèvent à 10,49 millions \$.

Les dépenses financées par Azimut totalisent 1,62 million \$ (incluant 0,10 million \$ pour les évaluations régionales et la génération de projets).

Azimut poursuit activement la réalisation de modélisations régionales du potentiel minéral pour acquérir d'autres propriétés de qualité et développer à un stade précoce des partenariats avec des sociétés majeures et juniors réputées.

Azimut croit que de nouvelles ententes de partenariat seront conclues à l'égard de propriétés déjà détenues par la Société et de propriétés qui seront générées dans l'avenir.

2009

Selon les ententes d'option en vigueur, les engagements en travaux d'exploration financés par les partenaires d'Azimut pour 2009 totalisent 12 millions \$. La réalisation de ces engagements dépendra de la capacité des partenaires d'obtenir le financement nécessaire pour accomplir les campagnes d'exploration et des conditions générales du marché. Les titres miniers de la Société sont en règle. Bien que la conjoncture économique actuelle soit difficile, des travaux d'exploration importants devraient être réalisés sur les propriétés d'Azimut. La Société

ne prévoit pas devoir dépenser ses fonds en travaux d'exploration pour maintenir son intérêt sur ses propriétés avec partenaires.

Azimut poursuivra activement le développement de nouveaux partenariats au Québec et dans d'autres régions.

Information financière choisie

	Résultats pour l'exercice financier terminé		
	le 31 août		
	2008	2007	2006
	(\$)	(\$)	(\$)
Produits	1 927 860	1 244 570	390 841
Charges			
Frais d'administration	875 011	767 135	454 228
Coûts des propriétés abandonnées ou radiées	49 531	73 104	7 300
Radiation des actifs incorporels	-	1 170	-
Recherche de propriétés	85 681	161 853	176 867
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources	(29 324)	(76 692)	(14 108)
Honoraires professionnels liés à la décision de ne pas procéder à une transaction proposée	405 864	-	-
Provision pour créances irrécouvrables	267 734	-	-
Dépréciation de placements à long terme	-	-	15 000
Impôts futurs	-	-	(30 971)
Options d'achat d'actions	798 525	452 873	677 242
	2 453 022	1 379 443	1 285 558
Perte pour l'exercice	(525 162)	(134 873)	(894 717)
Perte de base et diluée par action	(0,031)	(0,008)	(0,059)

Résultats d'exploitation

La Société a subi une perte nette de 525 162 \$ pour l'exercice financier, comparativement à une perte nette de 134 873 \$ pour l'exercice financier précédent et une perte nette de 894 717 \$ pour l'exercice financier terminé le 31 août 2006. Les produits ont augmenté de 683 290 \$ au cours de l'exercice financier, principalement en raison d'un gain lié à des paiements en espèces et en actions reçus à l'anniversaire d'ententes existantes, et d'un gain réalisé sur l'octroi d'une option pour la propriété Kativik dans la région du Centre du Québec, s'élevant à 1 679 696 \$ comparativement à 1 019 261 \$ pour l'exercice financier précédent. Pendant l'exercice financier 2008, la Société a conclu une nouvelle entente d'option pour une propriété, comparativement à onze propriétés pendant l'exercice financier 2007 et trois propriétés en 2006.

La Société reçoit des revenus de gestion pour son rôle d'opérateur de projets dans le cadre de trois projets avec Ressources Abitex inc. (anciennement Central Uranium) et un projet avec Kativik. Les frais de gestion reçus au

cours de la période s'élèvent à 199 046 \$ (72 245 \$ en 2007). L'augmentation est attribuable à un accroissement des travaux d'exploration réalisés sur les projets opérés par Azimut.

Le montant figurant à la rubrique « Frais d'administration » était de 875 011 \$ en 2008 (767 135 \$ en 2007). L'augmentation s'explique principalement par une augmentation du coût des salaires et des frais de gestion, des frais de déplacement et de représentation. L'augmentation des salaires et des frais de gestion, passant de 522 879 \$ en 2007 à 634 025 \$ en 2008, est principalement attribuable à une augmentation des coûts et du temps consacré par la direction pour la préparation de l'avis de défaut remis à l'un des partenaires de la Société et les activités reliées à la transaction visant l'acquisition de toutes les actions en circulation d'une société ouverte. La Société comptait six employés pendant l'exercice financier 2008, comparativement à cinq en 2007 et quatre en 2006. Les frais de déplacement et de représentation totalisent 111 506 \$ en 2008 (95 327 \$ en 2007) suivant la participation de la Société à divers événements dans l'industrie de l'exploration et des dépenses supplémentaires engagées pour poursuivre sa stratégie de croissance. Les honoraires professionnels s'élevaient à 106 573 \$ en 2008, comparativement à 136 163 \$ en 2007, et représentent principalement les coûts associés à la mise en place du Régime de droits des actionnaires et la préparation d'un avis de défaut à l'un des partenaires de la Société. Azimut considère maintenant que ce partenaire a remédié au défaut.

Les honoraires professionnels engagés pendant l'exercice financier, qui totalisent 405 864 \$, sont attribuables aux frais engagés par la Société pour l'acquisition de toutes les actions en circulation d'une société ouverte. La transaction a été abandonnée en juin 2008.

Une provision pour créances irrécouvrables a été comptabilisée pour l'exercice financier 2008, pour un montant de 267 734 \$. Ce montant est lié à la non récupération des avances consenties à un entrepreneur pour des levés géophysiques aéroportés. Les levés n'ont pas été exécutés et les contrats ont été annulés.

La diminution des frais de recherche de propriétés, qui étaient de 85 681 \$ pour l'exercice financier 2008, comparativement à 161 853 \$ en 2007, s'explique par un recentrage des efforts et du temps consacré par la direction au suivi des programmes d'exploration réalisés par les partenaires de la Société ou par Azimut.

La Société a enregistré un montant de 798 525 \$ (452 873 \$ en 2007 et 677 242 \$ en 2006) en « options d'achat d'actions », lié aux options pouvant être exercées pendant la période. Cette charge a été calculée à la juste valeur, selon le modèle d'évaluation des options de Black Scholes.

Autre information

	31 août 2008	31 août 2007	31 août 2006
Trésorerie et équivalents	1 291 771	1 356 649	229 428
Total de l'actif	5 638 573	3 773 499	1 511 407
Avoir des actionnaires	2 832 196	3 220 583	1 100 173
Nombre d'actions en circulation	16 821 755	16 771 755	16 121 755
Nombre d'options d'achat d'actions en circulation	1 905 000	1 595 000	1 227 000

Depuis son incorporation, la Société n'a jamais déclaré de dividendes au comptant sur ses actions ordinaires en circulation. Tout futur paiement de dividendes dépendra des besoins financiers de la Société pour ses programmes d'exploration et dépendra de son niveau de croissance future ainsi que de tout autre facteur que le conseil d'administration jugera nécessaire de considérer dans les circonstances. Il est peu probable que des dividendes soient payés dans un avenir rapproché.

Situation de trésorerie et financement

Le fonds de roulement de la Société était de 1 060 605 \$ au 31 août 2008, comparativement à 1 983 379 \$ au 31 août 2007. Les fonds reçus en espèces en vertu de paiements versés à l'anniversaire d'ententes d'option existantes et à la signature d'ententes conclues pour des propriétés minières s'élèvent à 1 650 633 \$ pour l'exercice financier, comparativement à 1 120 000 \$. La Société n'a pas amassé de fonds additionnels au cours de l'exercice, comparativement à 1 802 410 \$ au cours de l'exercice précédent. Un montant de 12 000 \$ en espèces a été perçu durant l'exercice financier 2008 sur l'exercice d'options d'achat d'actions, comparativement 166 200 \$ en 2007. La Société n'a aucune dette à long terme et aucun placement investi dans du papier commercial adossé à des actifs.

Les activités d'investissement de la Société comprennent principalement les coûts liés à la génération de nouvelles propriétés, l'ajout de propriétés minières, et une augmentation des travaux d'exploration. La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pour les dépenses admissibles, pouvant atteindre 38,75 %, et un crédit de droits remboursable pour pertes de 12 % sur les dépenses admissibles engagées. La majorité des dépenses d'exploration et des frais engagés pour garder les propriétés en règles continueront d'être engagés par les partenaires de la Société. La Société dispose de 1,3 million \$ de liquidités et a reçu des fonds supplémentaires de 2 040 000 \$ dans le cadre d'un placement privé réalisé sans intermédiaire (voir la section « Événements subséquents »). La Société considère que ces montants seront suffisants pour payer ses dépenses courantes et ses activités de développement de partenariats dans un avenir prévisible. Concernant les conditions de résiliation de l'entente d'option avec NWT sur les propriétés Rae Nord et Lac Daniel, qui incluent un paiement en espèces, il est à noter que si la Société n'est pas en mesure de se conformer aux conditions, l'entente de résiliation ne sera plus effective et les ententes d'options actuelles resteront valides et en vigueur.

Données trimestrielles

L'information présentée ci-dessous détaille le total des produits, le bénéfice net (la perte nette) global(e) et le bénéfice net (la perte nette) par action pour les huit derniers trimestres.

Trimestre terminé le	Total des produits	Bénéfice net (perte nette)	Bénéfice net (perte nette) par action	
			de base	dilué(e)
31-08-2008	485 192	(622 918)	(0,037)	(0,037)
31-05-2008	867 590	436 733	0,026	0,025
29-02-2008	420 925	(40 003)	(0,002)	(0,002)
30-11-2007	154 153	(298 974)	(0,018)	(0,018)
31-08-2007	175 240	490 672	0,029	0,027
31-05-2007	678 458	(596 312)	(0,036)	(0,036)
28-02-2007	353 859	112 324	0,007	0,007
30-11-2006	37 013	(141 559)	(0,009)	(0,009)

Quatrième trimestre

La perte nette subie par la Société pour la période de trois mois terminée le 31 août 2008 était de 622 918 \$, comparativement à un bénéfice net de 490 672 \$ en 2007. Les produits s'élèvent à 485 192 \$ comparativement à 175 240 \$ en 2007. L'augmentation des produits s'explique par un gain lié aux paiements en espèces et en

actions reçus à l'anniversaire d'ententes existantes et aux revenus réalisés par la Société pour son rôle à titre d'opérateur de projets sur diverses propriétés sous option.

Des modifications importantes dans les charges enregistrées au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier sont liées aux frais de 405 864 \$ engagés par la Société pour l'acquisition de toutes les actions en circulation d'une société ouverte. La transaction a été annulée en juin 2008. Une provision pour créances irrécouvrables de 267 734 \$ est attribuable à la non récupération des avances consenties à un entrepreneur pour des levés géophysiques aéroportés. Les levés n'ont pas été exécutés et les contrats ont été annulés.

Les modifications importantes des charges enregistrées au quatrième trimestre de l'exercice financier précédent sont principalement attribuables à l'effet net des trois éléments suivants : 1) un ajustement de la juste valeur de la rémunération à base d'actions de 534 707 \$ lié aux 600 000 options octroyées en mars 2007 dont la période d'exercice était de plus de 18 mois suivant la date d'octroi; 2) des frais d'administration de 203 203 \$ liés à l'augmentation du nombre d'employés; et des honoraires professionnels et de maintien liés au Régime de droits des actionnaires, et 3) la radiation de propriétés minières pour un montant de 58 463 \$.

Obligations contractuelles

La Société a des obligations contractuelles sous forme de bail d'exploitation pour un montant total de 150 051 \$ exigibles sur une période de quatre ans.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

Opérations entre apparentés

La Société a effectué l'opération suivante avec une firme d'avocats pour laquelle un des administrateurs est associé :

	2008	2007
	\$	\$
Remboursement de dépenses	4 933	13 027

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

Événements subséquents

Placements privés

Le 21 novembre 2008, la Société a annoncé la clôture d'une première tranche d'un financement privé réalisé sans courtier totalisant 1 900 000 \$ auprès d'institutions québécoises et certains des administrateurs de la Société. Le solde du financement de 140 000 \$, a été complété le 10 décembre 2008. Le produit servira à des fins générales, pour des travaux techniques et pour le développement des affaires.

Les débentures convertibles, pour un montant de 940 000 \$, viendront à échéance dans 36 mois et portent intérêt à un taux annuel de 12 %, payable semestriellement en espèces ou en actions, sujet à l'approbation de la Bourse de croissance TSX. Pendant les deux premières années, les débentures sont convertibles en unités au prix de 0,54 \$; chaque unité étant constituée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action. Chaque bon de souscription d'action confère au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,65 \$. À la troisième

année, les débentures sont convertibles en unités au prix de 0,60 \$; chaque unité étant constituée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action. Chaque bon de souscription entier confère au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,75 \$. La débenture de 500 000 \$ sera remboursée sur une période de 5 ans, en paiements de 100 000 \$ par année. Elle porte intérêt à un taux annuel de 12 %, payable en espèces.

Le prêt garanti convertible de 500 000 \$ est remboursable en deux paiements égaux, en 2009 et 2010, et porte intérêt à un taux annuel de 12 %, payable semestriellement en espèces ou en actions, sujet à l'approbation de la Bourse de croissance TSX. Le prêt est convertible en unités au prix de 0,54 \$ l'unité; chaque unité étant constituée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action. Chaque bon de souscription d'action confère au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,65 \$ pour une période de 24 mois suivant la date de conversion ou jusqu'à l'échéance du prêt. Le prêt est garanti par une hypothèque sur les biens meubles de la Société, incluant les crédits d'impôt à recevoir.

Le financement privé par capitaux propres de 100 000 \$ est constitué de 250 000 actions ordinaires de la Société au prix de 0,40 \$ l'action. Les actions émises sont sujettes à une période de détention minimale de quatre mois. Ce placement confère le droit d'acquérir 125 000 actions ordinaires supplémentaires de la Société au prix de 0,65 \$ l'action pour une période de 24 mois.

Prospectus simplifié et frais reportés

Le 21 novembre 2008, la Société a décidé de ne pas procéder au financement par voie de prospectus simplifié, tel qu'annoncé le 25 août 2008.

Les frais reportés comportent un montant de 92 063 \$ engagé en lien avec la préparation du prospectus simplifié. Ces frais reportés ont été capitalisés au cours de l'exercice et seront radiés au cours du premier trimestre de 2009.

Valeur comptable des biens miniers

À la fin de chaque trimestre, une analyse des résultats est faite afin d'évaluer le potentiel futur de chacune des propriétés. À la suite de cette analyse, une radiation de 49 531 \$ a été jugée nécessaire au cours de l'exercice 2008 (Manitou et Mont Merry), comparativement à 73 104 \$ en 2007 (Obamsca, Aguanish et Baskatong).

Résumé des principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations et hypothèses ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de produits et de charges des exercices. Les estimations importantes comprennent l'évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources, les actifs et passifs d'impôts futurs, la possibilité de recouvrer la valeur des placements à long terme et des biens miniers, la juste valeur des options d'achat d'actions octroyées ainsi que certaines charges à payer. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Placements à long terme

La Société a choisi de présenter ses placements à long terme comme titres disponibles à la vente. Par conséquent, ils sont comptabilisés à la juste valeur au bilan, et toute variation de leur juste valeur est portée au résultat étendu. Lors de la vente de ces actifs, la variation de leur juste valeur est reclassée dans les résultats.

Avant le 1er septembre 2007, les placements à long terme étaient comptabilisés au coût, diminué de toute baisse de valeur durable.

Biens miniers

La Société inscrit au coût ses participations dans les biens miniers et les aires d'intérêt géologique, moins les paiements sur options reçus et autres recouvrements. Les frais d'exploration et de développement liés aux participations et aux propriétés sont capitalisés sur la base de blocs de claims spécifiques ou d'aires d'intérêt géologique jusqu'à ce que les biens miniers soient mis en production, vendus ou abandonnés. La direction revoit régulièrement la valeur comptable des biens miniers aux fins de dévaluation. Ces coûts sont amortis sur la durée d'exploitation des biens miniers après le début de la production ou radiés si les biens miniers sont vendus ou si les projets sont abandonnés. Les frais d'exploration généraux non liés à des biens miniers spécifiques sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

La Société a droit à un crédit remboursable pour perte sur les frais reliés aux activités minières engagés au Québec. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en réduction des frais engagés.

De plus, elle a droit au crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources à l'égard des frais admissibles. Le crédit d'impôt remboursable pourra atteindre 38,75 % du montant des frais admissibles engagés. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en réduction des frais engagés.

Capital social

Les actions émises en contrepartie d'éléments non monétaires sont généralement inscrites à la juste valeur. Les actions accréditatives sont émises en contrepartie du produit d'émission reçu, lequel correspond à leur juste valeur. Lors de l'acquisition de biens miniers, la valeur comptable peut dépasser la valeur fiscale puisque la Société renonce aux déductions en faveur des investisseurs concernés. La Société émet également des actions accréditatives sans aucune prime ou escompte concernant la renonciation des avantages fiscaux en faveur des investisseurs. Les frais d'émission d'actions et les impôts futurs découlant de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale sont comptabilisés en diminution du capital social.

Frais d'émission d'actions

Les coûts directement associés à l'obtention de capitaux sont portés en diminution du compte de capital connexe. Les coûts liés à des titres qui ne sont pas encore émis sont inscrits comme frais de financement reportés. Ces coûts sont présentés à titre d'autres actifs jusqu'à la date d'émission des titres, auxquels sont associés les coûts en question, date à laquelle lesdits coûts sont portés en diminution du compte de capital connexe ou inscrits aux résultats si les titres ne sont pas émis.

Nouvelles normes comptables

Modifications comptables adoptées

Le 1^{er} septembre 2007, conformément aux dispositions de transition applicables, la Société a appliqué les recommandations du nouveau chapitre 1506, « Modifications comptables », du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (« ICCA »). Ce nouveau chapitre, qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006, établit les critères pour effectuer des changements aux conventions comptables, au traitement comptable et des informations à fournir à l'égard des changements de conventions comptables, d'estimations comptables et des corrections d'erreurs. De plus, la nouvelle norme précise les informations qu'une entité doit fournir lorsqu'une nouvelle source de PCGR est émise mais n'est pas encore en vigueur ou n'est pas encore appliquée par la Société. Cette nouvelle norme n'a aucune incidence sur les résultats financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 août 2008.

Instruments financiers

Le 1er septembre 2007, la Société a adopté les nouvelles conventions comptables publiées par l'ICCA relativement aux instruments financiers :

- Le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » décrit les paramètres relatifs à la constatation d'un instrument financier dans le bilan, y compris l'évaluation des montants s'y rapportant. Il explique également le mode de présentation des gains et des pertes dans le cadre des instruments financiers.
- Le chapitre 1530, « Résultat étendu » requiert la présentation de certains gains ou pertes dans un état distinct jusqu'à ce qu'ils soient constatés à l'état des résultats.
- Le chapitre 3251, « Capitaux propres » décrit les normes concernant la présentation des capitaux propres et des variations des capitaux propres au cours d'un exercice.
- Le chapitre 3865 présente des traitements comptables différents du chapitre 3855 pour les entités qui choisissent de désigner des opérations admissibles comme couvertures à des fins comptables. Il remplace et développe la note d'orientation en comptabilité NOC-13 « Relations de couverture » de même que les directives en matière de couverture du chapitre 1650 « Conversion des devises étrangères » en précisant les règles relatives à l'application de la comptabilité de couverture ainsi que les informations à présenter à cet égard.
- Le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » traite des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers dans les états financiers.

Après la constatation initiale, l'évaluation des instruments financiers dépend de leur classement : détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, prêts et créances ou passifs détenus à des fins autres que de transaction.

Détenus à des fins de transaction – Les actifs et les passifs financiers qui doivent être classés ou désignés comme détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur, et les gains, les pertes et les coûts de transaction sont comptabilisés en résultat net au cours de la période où ils surviennent. Le chapitre 3855 permet à une entité de désigner tout instrument financier comme détenu à des fins de transaction à la constatation initiale ou à l'adoption de la nouvelle norme comptable si des justes valeurs fiables sont disponibles, même si cet instrument ne respecte pas autrement la définition de titres détenus à des fins de transaction. Les coûts de transaction sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

Disponible pour vente – Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les gains et les pertes non réalisés sont constatés directement dans les autres éléments du résultat étendu, sauf les pertes de valeur qui sont comptabilisées en résultat net. Lors de la décomptabilisation de l'actif financier, les gains ou pertes cumulés, auparavant comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, sont reclassés et portés en résultat net. Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument financier.

Prêts et créances – Les actifs financiers classés comme prêts et créances sont évalués à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui correspond au coût compte tenu de leur échéance à court terme.

Passifs détenus à des fins autres que de transaction – Les passifs financiers classés comme détenus à des fins autres que de transaction sont évalués à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui correspond au coût compte tenu de leur échéance à court terme.

Le classement que la Société a choisi d'utiliser à l'égard de chacun des grands types d'instruments financiers en cours au 1^{er} septembre 2007 se résume comme suit :

Trésorerie
Sommes à recevoir
Placements à long terme
Comptes créditeurs et charges

Détenu à des fins de transaction
Prêts et créances
Disponibles à la vente
Détenus à des fins autres que de transaction

Ajustements transitoire

Le 1^{er} septembre 2007, la Société a apporté des ajustements aux instruments financiers comptabilisés dans le bilan. Les ajustements apportés à la valeur comptable antérieure des placements ont été comptabilisés à titre d'ajustements des soldes d'ouverture du déficit et du cumul des autres éléments du résultat étendu. Le tableau suivant présente l'incidence de l'application du chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA sur le bilan.

	Au 31 août 2007 \$	Ajustements \$	Au 1er septembre 2007 \$
Actif			
Placements à long terme	738 950	(62 700)	676 250
Capitaux propres			
Cumul des autres éléments du résultat étendu	-	(62 700)	(62 700)

Modifications comptables futures

Continuité d'exploitation

L'ICCA a modifié le chapitre 1400 « Normes générales de présentation des états financiers ». Ainsi, la direction doit évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation sur une période qui s'étale au minimum, sans toutefois s'y limiter, sur douze mois à compter de la date de clôture. Ces nouvelles exigences s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008, soit à compter du 1er septembre 2008 pour la Société. Ces nouvelles exigences portent uniquement sur les informations à fournir et n'auront aucune incidence sur les résultats financiers de la Société.

Informations à fournir concernant le capital

L'ICCA a publié le nouveau chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital ». Ce nouveau chapitre établit des normes pour la présentation d'informations sur le capital d'une entité et la façon dont celui-ci est géré. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007, soit à compter du 1er septembre 2008 pour la Société. Cette nouvelle norme porte uniquement sur les informations à fournir et n'aura aucune incidence sur les résultats financiers de la Société.

Instruments financiers – Informations à fournir et Instruments financiers – Présentation

Le chapitre 3862 remplace la partie sur les informations à fournir du chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation. Cette nouvelle norme met l'accent sur les informations à fournir à l'égard des risques liés aux instruments financiers comptabilisés ou non et sur la façon dont ces risques sont gérés. Ce chapitre a pour but d'éliminer toute information en double et de simplifier les informations à fournir sur la concentration du risque, le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché figurant actuellement dans le chapitre 3861. Ces nouvelles normes s'appliquent à l'exercice ouvert à compter du 1er septembre 2008. La Société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

Information sur les actions en circulation

La Société peut émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale. Au 23 décembre 2008, 16 821 755 actions étaient émises et en circulation et il n'y avait aucune action entiercée.

La Société maintient un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel un maximum de 1 485 745 options d'achat d'actions peut être octroyé. Le 6 mars 2007, le conseil d'administration a choisi d'augmenter le nombre d'actions réservées pour l'émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions à 15 % du nombre d'actions émises et en circulation, soit à 2 488 000. Cette augmentation a été autorisée par les actionnaires désintéressés de la Société lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires qui a eu lieu le 20 février 2007 et approuvée par la Bourse de croissance TSX le 27 avril 2007. Au 23 décembre 2008, 1 905 000 options d'achat d'actions étaient en circulation, dont 1 437 500 étaient en mesure d'être exercées à des prix d'exercice variant de 0,30 \$ à 4,30 \$ et portant des dates d'échéance variant du 23 février 2009 au 10 avril 2013.

Au 10 avril 2008, 360 000 options d'achat d'actions ont été octroyées aux administrateurs et aux dirigeants de la Société. Ces options ont un prix d'exercice de 3,03 \$ par action et peuvent être exercées au cours d'une période de 5 ans.

Risques et incertitudes

Juste valeur

La trésorerie et les équivalents, les sommes à recevoir ainsi que les comptes créditeurs et charges sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme ou des taux courants du marché.

La juste valeur des placements à long terme disponibles à la vente est établie au moyen du cours acheteur dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument auquel la Société a immédiatement accès. Lorsqu'un cours acheteur n'est pas disponible, la Société utilise le cours de clôture de l'opération la plus récente touchant cet instrument.

Risque de crédit

La trésorerie et les équivalents sont déposés dans des comptes bancaires auprès de banques canadiennes à chartes ou sont investis de façon diversifiée dans des valeurs mobilières ayant une cote de crédit de haute qualité.

Le risque de crédit lié aux sommes à recevoir de partenaires provient d'une éventuelle capacité des partenaires à assumer leurs créances. Ces sommes proviennent de paiements sur options et de travaux d'exploration engagés sur des propriétés sous options exploitées par la Société.

Risque de taux d'intérêt

Aux 31 août 2008 et 2007, l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Trésorerie et équivalents	Taux d'intérêt variable
Sommes à recevoir	Sans intérêt
Placements à long terme	Sans intérêt
Comptes créditeurs et charges	Sans intérêt

Risques financiers

La Société est considérée comme une société d'exploration. Elle doit donc obtenir du financement régulièrement afin de poursuivre ses activités d'exploration. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Risques relatifs aux titres de propriété

Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Risque environnemental

La Société est sujette à différents incidents environnementaux qui peuvent survenir lors des travaux d'exploration. La Société maintient un programme de gestion des risques environnementaux qui comprend des plans et des pratiques opérationnelles.

Information additionnelle et divulgation continue

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 23 décembre 2008. La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse, d'états financiers et de sa notice annuelle sur le site Internet de SEDAR (www.sedar.com).

Contrôles en matière de divulgation

Le chef de la direction et le secrétaire trésorier de la Société (les dirigeants signataires) sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de divulgation qui permettent de fournir une assurance raisonnable à l'effet que les renseignements que la Société doit fournir dans ses rapports aux autorités réglementaires sont déposés et/ou fournis dans les délais prescrits, tel que requis par la loi, et qu'ils sont cumulés et communiqués à la direction, incluant les dirigeants signataires, s'assurant ainsi que ces derniers agissent promptement face aux informations fournies. Ils sont aidés dans cette tâche par le comité de divulgation, lequel est composé de cadres supérieurs de la Société. À la suite d'une évaluation des mécanismes et des procédures de contrôle en matière de divulgation, les dirigeants signataires de la Société ont conclu que les mécanismes et procédures en question étaient efficaces en date du 31 août 2008 et que les informations importantes sur la Société leur avaient été communiquées.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la conformité de cette information aux PCGR dans les états financiers de la Société. Les dirigeants signataires ont effectué une évaluation afin de déterminer si la Société a, au cours de la période intermédiaire terminée le 31 août 2008, apporté des modifications à ce mécanisme de contrôle qui ont eu ou qui pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier des effets notables. Aucune modification de ce genre n'a été identifiée à partir de leur évaluation.

(s) Jean-Marc Lulin

Président et chef de la direction

(s) Moniroth Lim

Secrétaire - Trésorier